

# ***Bibliothèques spécialisées***

## ***Enquête et constitution d'un fichier national***

*Maud Espérou*

*Vice-Présidente de la Section des BS*

*Monique Lambert*

*Secrétaire de la Section des BS*

**A**u début de l'année 1990, le Bureau des Bibliothèques spécialisées envoyait à tous les membres de la Section un courrier annonçant l'objectif que le Conseil des B.S. s'était assigné : recenser toutes les bibliothèques spécialisées, qu'elles aient été fondées tout récemment ou depuis un siècle ou deux, qu'elles possèdent des collections très importantes ou non.

Au-delà de la réalisation d'un annuaire utile à tous, chercheurs, universitaires, bibliothécaires, il s'agissait d'apporter la preuve des richesses documentaires, souvent méconnues, parfois mal exploitées, que conservent et gèrent les bibliothèques spécialisées.

En effet, si de hautes autorités se sont penchées sur les conditions de fonctionnement et l'avenir des bibliothèques de lecture publique comme des bibliothèques universitaires, la grande majorité des bibliothèques spécialisées est restée à l'écart de cet intérêt. Dans le mouvement actuel de rénovation et de coopération entre bibliothèques - réseaux, catalogues collectifs, acquisitions partagées, nouveaux statuts pour les personnels territoriaux et d'État - les bibliothèques spécialisées, en tant que telles, n'ont pas été engagées. Pourtant l'essentiel de la recherche, quel que soit le domaine - sciences exactes, sciences

sociales ou humaines - se fait, le plus souvent, à partir de petites unités très spécialisées, dispersées, et connues des seuls initiés.

### **I Résultats de l'enquête**

L'enquête, lancée voici un an, visait donc à réparer ce qui pourrait être qualifié " d'étrange injustice " et à alerter toutes les autorités compétentes. Les premiers résultats du dépouillement de cette enquête ont d'ailleurs été présentés aux membres de la Commission des bibliothèques scientifiques et spécialisées du Conseil Supérieur des Bibliothèques, lors de sa réunion du 20 septembre 1990.

Sur 350 questionnaires envoyés aux adhérents de la Section des B.S., 109 réponses ont été reçues soit 31 % : ce résultat constitue un bon taux de réponses reçues pour une enquête non officielle et confirme qu'elle répond effectivement à une attente. Parmi les bibliothèques ayant répondu, 55 sont implantées en région parisienne et 54 en province ; 69 sont des établissements publics, 40 appartiennent au secteur privé : on peut estimer que c'est là un échantillonnage représentatif. Toutes les disciplines y figurent : sciences religieuses (11), sciences humaines (15), scien-

ces juridiques (2), sciences sociales (10), beaux-arts et arts du spectacle (39), sciences exactes (8), sciences de la terre (6), sciences de la vie (18).

Le potentiel documentaire représenté par ces 109 bibliothèques recensées est significatif de la richesse des fonds des bibliothèques spécialisées : près de 6 500 000 ouvrages dont 38 % en langues étrangères ; 43 600 collections de périodiques en cours et 95 300 titres morts, l'ensemble représentant 42 % en langues étrangères ; plus de 4 000 manuscrits, près de 10 000 incunables, 360 000 ouvrages anciens (XVI<sup>e</sup> siècle - 1810) ; 226 000 catalogues de ventes publiques ; 8 600 thèses ; 2 415 000 documents iconographiques (estampes, dessins, affiches, images de piété, photographies, cartes postales) ; 64 000 cartes et plans ; 12 000 plans d'architecte ; 12 500 médailles ; 65 000 partitions de musique imprimée ; 219 765 documents audiovisuels (diapositives, films, disques, cassettes audio et vidéo, bandes magnétiques) ; 35 700 microformes ; 5 000 CD-ROM ; 59 300 dossiers de presse, d'artistes...

Certains fonds spéciaux provenant de donations ou de legs méritent d'être tout particulièrement signalés, pour leur importance et leur rareté, ainsi le fonds des 3 000 livrets de colportage possédé par la Bibliothèque des ATP ou la collection des 200 cassettes-vidéo de la bibliothèque de l'École nationale de l'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis ; parfois leur présence n'est guère soupçonnable dans l'établissement qui les conserve, comme le fonds Morant sur l'histoire militaire de la Russie du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1917, à la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Guénolé.

Par ailleurs, 34 bibliothèques sont actuellement informatisées sur 109. Un grand nombre d'entre elles participent à divers réseaux : CCN, CCOE, INIS, LIBRA, OCLC, ORIADOC, SIBIL, SUNIST, PASCAL-GEODE (au BRGM d'Orléans). D'autres collaborent à des réseaux spécialisés par discipline tels que : ARCHIRES (écoles d'architecture), FRIPES (sciences politiques), HIS-PABIB (Amérique latine), RESAGRI

(écoles d'ingénieurs des travaux agricoles), sans oublier le réseau des bibliothèques de judaïca et hebraïca en Europe, celui des bibliothèques et centres de documentation des CHS (centres hospitaliers spécialisés) en psychiatrie, ou celui du CNRS-CCO : préhistoire, sciences religieuses, histoire des sciences ou ethno-sociologie.

Avec l'aide d'un informaticien, toutes les données de l'enquête ont été saisies et un volume classé par département, où chaque bibliothèque recensée est décrite selon le modèle du formulaire d'enquête, a pu être sorti. Deux index complètent cet annuaire : une liste alphabétique des bibliothèques et un index thématique. Nous aurions souhaité pouvoir diffuser ce répertoire à tous les adhérents de la Section des B.S., mais nos moyens financiers ne nous le permettent malheureusement pas.

### **Constitution d'un fichier national des bibliothèques spécialisées**

Il serait dommage de s'arrêter maintenant à cette première étape. Il convient, en effet, de relancer les adhérents des B.S. qui n'ont pas répondu et surtout toutes les autres bibliothèques dont l'existence nous est connue, d'une part par des répertoires et des banques de données (CCN, ORIADOC...), d'autre part par les listes obligeamment fournies par un certain nombre de collègues : bibliothèques d'art, bibliothèques musicales, bibliothèques religieuses...

Au fil des mois nous avons ainsi réussi à constituer un fichier national de plus de 2 000 adresses de bibliothèques spécialisées, classé par disciplines et par spécialités à l'intérieur des grandes disciplines, dont la répartition est la suivante : sciences religieuses (237), sciences humaines (203), sciences juridiques (81), sciences sociales (203), beaux-arts et arts du spectacle (460), sciences exactes (164), sciences de la terre (33), sciences de la vie (376), sciences appliquées (431). Actuellement encore à l'état d'ébauche, ce travail bénévole comporte inévitablement des lacunes et des inexactitudes.

Aussi faisons-nous appel à votre collaboration. Si vous connaissez des bibliothèques spécialisées qui vous semblent être omises dans les répertoires et annuaires existants, n'hésitez pas à nous les signaler en nous communiquant leurs coordonnées. De même si vous êtes en possession d'une liste de bibliothèques avec lesquelles vous travaillez habituellement en réseau informel, envoyez-nous ce document. Avec l'aide et les suggestions de tous et de toutes, il sera possible de réussir dans notre entreprise au plus grand bénéfice de la communauté des bibliothécaires et des chercheurs.

Le même formulaire d'enquête, qu'un certain nombre d'entre vous a déjà rempli, devrait être adressé à tous les établissements avec, nous l'espérons vivement, la caution du Conseil supérieur des bibliothèques. Nous pourrions alors dresser la carte documentaire nationale des B.S. par disciplines et éditer un annuaire des bibliothèques spécialisées françaises.